AVENANT AUX STATUTS JEUNESSE MACAUDAISE ATHLETISME

Approuvé lors de l'A.G. du 6 OCTOBRE 2018

Article 11 : Le sport et le handicap

L'association pratique les activités physiques et sportives pour handicapés physiques, visuels et auditifs

Les présidents
Mr GUILLAUME Christophe

La secrétaire
Mme CHAMPEAUD Sonia

Mme CREPEY Morgane